



FR

**CETTE ACTION EST FINANCEE PAR L'UNION EUROPEENNE**

**Annexe**

de la décision d'exécution de la Commission modifiant la décision d'exécution de la Commission C(2021)9625 du 16.12.2021 relative au financement du plan d'action annuel 2021 en faveur de la République du Sénégal

**Document d'action concernant « Team Europe Initiative- Agropoles d'avenir et l'intégration des chaînes de valeur dans les systèmes alimentaires**

1) *La section 4.4.1 est remplacée par le texte ci-dessous :*

**« 4.4.1 Gestion indirecte avec entités chargées de l'exécution**

Une partie de cette action peut être mise en œuvre en gestion indirecte avec une entité qui sera sélectionnée par les services de la Commission sur la base des critères suivants: (i) expérience antérieure dans la mise en œuvre d'appui aux chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques, (ii) bonne connaissance de la zone de concentration du projet Agropole Centre et des problématiques de développement agroindustriel du Sénégal; (iii) capacité technique et opérationnelle suffisante de mise en œuvre; (iv) effet de levier avec des financements additionnels aussi bien pour les investissements que pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ; (v) capacité à mobiliser autour de la TEI pour un impact plus important de l'action.

La mise en œuvre par cette entité implique un levier incitatif au financement de projets d'investissement privés par les autres partenaires (de la Team Europe et aussi d'autres bailleurs) et aurait ainsi aussi une incidence sur la soutenabilité de la dette. L'objectif spécifique de l'action et les résultats 1, 3 et 4 de cette partie de l'action y contribuant sont décrits au point 3.1 ; à savoir : l'objectif spécifique de connecter durablement et de manière inclusive les chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques au marché national, régional et international et les résultats suivants: (i) Un réseau fonctionnel d'infrastructures propres et de services de soutien à la production, à la transformation et à la distribution sont accessibles pour tous et toutes et interconnectés (intermodalité) ; (ii) les capacités des organisations professionnelles et interprofessionnelles des principales chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques sont renforcées ; (iii) l'environnement est favorable à l'investissement privé dans les chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques et à l'établissement de liens contractuels le long des chaînes de valeur.

Une autre partie de l'action peut être mise en œuvre en gestion indirecte avec une entité qui sera sélectionnée par les services de la Commission sur la base des critères suivants: (i) expérience antérieure dans la mise en œuvre d'appui aux chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques, (ii) bonne connaissance de la zone de concentration du projet Agropole Centre et des problématiques de développement agroindustriel du Sénégal; (iii) capacité technique et opérationnelle suffisante de mise en œuvre. La mise en œuvre par cette entité implique le résultat 3 décrit au point 3.1. »

2) *Le tableau relatif au budget sous la section 4.6 est remplacé par le tableau suivant :*

## « 4.6 Budget indicatif

Poste	Contribution de l'UE (en EUR)	Contribution indicative de tiers, dans la devise indiquée
<b>Modalités de mise en œuvre - cf. section 4.4</b>		
<b>Produits 1, 3 et 4 composés de :</b>		
Gestion indirecte avec une Organisation d'un EM, cf. section 4.4.1	13 800 000	NA
Gestion indirecte avec une Organisation Internationale, cf. section 4.4.1	1 200 000	NA
<b>Produit 2 composé de :</b>		
Gestion indirecte avec une Institution Financière, cf. section 4.4.2	5 000 000	NA
<b>Totaux</b>	20 000 000	115 000 000 EUR (à confirmer)

»

3) *L'appendice avec les entités, appelées institutions financières chefs de file, indiqué à la section 3.1.2 de la Contribution à la Facilité d'Investissements en Afrique (AIF) est ajouté à la présente annexe :*

Appendice :

### LISTE INDICATIVE DES INSTITUTIONS FINANCIERES ELIGIBLES

Les institutions financières éligibles doivent soumettre des propositions de mixage à la plateforme d'investissement en Afrique pour la mise en œuvre d'activités dans le cadre de l'action proposée.

Acronym of Legal Entity	Legal Entity (sub-entities covered (if any) via hyperlink
ADB	Asian Development Bank
AfDB	African Development Bank
AU-IBAR	African Union
CABEI	Central American Bank for Economic Integration
CIFOR	Centre for International Forestry Research
DBSA	Development Bank of Southern Africa
EADB	East African Development Bank
EBRD	European Bank for reconstruction and development

EDFI	European Development Finance Institutions <sup>1</sup>
EIB	European Investment Bank
EIF	European Investment Fund
IADB	Inter-American Development Bank
IFAD	International Fund for Agricultural Development
NEFCO	Nordic Environment Finance Corporation
OIE	World Organisation for Animal Health
SPC	The Pacific Community
SPREP	South Pacific Regional Environment Programme
TDB	The Eastern and Southern African Trade and Development Bank
WBG	World Bank Group (IBRD, IDA, IFC, MIGA, ICSID)
WFP	World Food Programme

<b>Acronym</b>	<b>National Agency, Country</b>
AECID	Agencia española de cooperación internacional al desarrollo, Spain
AFD	Agence française de développement, France
BIO	Belgian Investment Company for Developing Countries
CDP	Cassa depositi e prestiti S.p.A., Italy
COFIDES	Compañía española de financiación del desarrollo, Spain
DEG	Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH, Germany
FMO	Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden, Netherlands
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau, Germany
PROPARCO	Groupe Agence Française de Développement, France
RVO	Rijksdienst voor Ondernemend Nederland (Netherlands Enterprise Agency), Netherlands
SIMEST	Società Italiana per le Imprese all'Estero, Italy
USAID	United States Agency for International Development, USA

<sup>1</sup> EDFI is an association of 15 bilateral European development finance institutions with a private sector mandate. These institutions are the Belgian Investment Company for Developing Countries (BIO), the CDC Group, Compañía Española de Financiación del Desarrollo (COFIDES), the German Investment and Development Corporation (DEG), the Finnish Fund for Industrial Cooperation (FINNFUND), the Netherlands Development Finance Company (FMO), Denmark's Investment Fund for Developing (IFU), the Norwegian Investment Fund for Developing Countries (Norfund), the Development Bank of Austria (OeEB), France's Proparco, the Belgian Corporation for International Investment (SBI-BMI), the Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM), Società Italiana per le Imprese all'Estero (SIMEST), Portugal's Sociedade para o Financiamento do Desenvolvimento (SOFID) and Swedfund International AB.